



Digne-les-Bains, le 6 mars 2018

**Passage de la 76^{ème} édition de la course cycliste
« PARIS-NICE » dans les Alpes-de-Haute-Provence
5^{ème} et 6^{ème} étape –jeudi 8 et vendredi 9 mars 2018**

A l’occasion de la 76^{ème} édition de l’épreuve cycliste Paris-Nice, le département des Alpes-de-Haute-Provence accueillera les 5^{ème} (Salon-de-Provence/Sisteron) et 6^{ème} étapes (Sisteron/Vence).

La course se déroulera sous forme de bulle privatisée : **les routes seront fermées à toute circulation 30 mn avant la course et rouvriront après le passage du dernier coureur**

5^{ème} ETAPE PARIS-NICE, JEUDI 8 MARS 2018 : Arrivée SISTERON

RESTRICTIONS DE CIRCULATION de 14h50 à 17h45

Coupures du réseau routier départemental dans les deux sens de circulation de **14h50 à 17h45** pour environ 30 mn sur chaque secteur sur les routes départementales suivantes:

- RD 218 (secteur Revest du Bion)
- RD 18 (Col du Négron)
- RD 946 (vallée du Jabron)
- Carrefour RD946/RD53 (du Thor)

Boucle d’arrivée dans la commune de SISTERON :

Fermeture totale des routes départementales **de 16h10 à 17h45.**

Carrefour du Thor (RD 946/RD53), RD 4085 (Sisteron) RD948 (accès vallée du Buech) RD 53 (Le Thor) RD 946 et RD 4085 et arrivée Sisteron.

Restriction de circulation dans la commune de SISTERON :

Circulation interdite sur l'Avenue de la Libération entre le carrefour de la rue des Muriers et le carrefour avec la rue des Cordeliers **de 7h00 à 20h00.**

Deux déviations seront mises en places : par l'avenue Alsace Lorraine et l'avenue des Arcades et par la rue des Cordeliers, l'avenue du Gand, la rue Pasteur et l'avenue de la Durance.

6^{ème} ETAPE PARIS-NICE, VENDREDI 9 MARS 2018 : Départ SISTERON

RESTRICTIONS DE CIRCULATION de 10h45 à 14h45

Coupages du réseau routier départemental dans les deux sens de circulation **de 10h45 à 14h45 pour environ 30 mn sur chaque secteur** sur les routes départementales suivantes:

- RD 4 (Sisteron/l'Escale) puis (contournement de Malijai)
- RD 12, RD8 et RD12 (de Malijai au Chaffaut/St-Jurson)
- RD 17 (Le Chaffaut/St-Jurson/Mézel)
- RD 907 (Mézel/Châteauredon)
- RD 955 (St-Julien-du-Verdon/Castellane)
- RD 4085 et RD 452 (Castellane/Peyroulles)

Coupages du réseau routier national dans les deux sens de circulation de **11h20 à 13h45 pour environ 30 mn sur chaque secteur** sur les routes nationales suivantes:

RN85 : (L'Escale-carrefour RD 4/RN85 / Malijai giratoire RN85/RD4) : circulation interdite à tout véhicule d'environ 30 minutes entre **11h20 et 12h05.**

RN85 : (Châteauredon, carrefour RD907/RN85 / Barrême, giratoire RN85/RD4085/RN202) : circulation interdite à tout véhicule d'environ 30 minutes entre **12h00 et 13h15.**

RN202 : (Barrême, giratoire RN85/RD4085/RN202 / Saint-Julien-du-Verdon, carrefour RN85/RD955) : circulation interdite à tout véhicule d'environ 30 minutes entre **12h30 et 13h45.**

Restriction de circulation dans la commune de SISTERON :

Circulation interdite **de 6h00 à 14h00** : du croisement de l'avenue Jean Moulin avec l'avenue des Arcades et sur l'avenue des Arcades.

Circulation interrompue 20 à 30 mn sur l'itinéraire de la course entre 10h45 et 11h30 : avenue Alsace Lorraine, avenue des Plantiers, allée Bertin, avenue Jean Jaurès, avenue de la Libération, avenue Paul Arène, Cours Melchior Donnet.

MOBILISATION DES SERVICES DE L'ETAT

Les services de l'Etat (préfecture, sous-préfectures, gendarmerie et SDIS 04) sont pleinement mobilisés pour permettre au Paris-Nice de se dérouler dans les conditions optimales de sécurité pour tous.

En lien avec les collectivités concernées et les organisateurs, ils veilleront à la sécurité tant des spectateurs que des coureurs et s'efforceront de limiter au maximum la gêne que pourrait occasionner cette épreuve sportive.

APPEL À LA VIGILANCE ET RECOMMANDATIONS

- Conformez-vous aux indications données par les services de gendarmerie ou par les jalonneurs mis en place par les organisateurs
- Surveillez bien les enfants ; ne les laissez pas traverser ou aller sur la route
- Restez derrière les barrières de sécurité, lorsqu'il y en a
- Ecartez-vous le plus possible de la chaussée
- Tenez vos chiens en laisse et loin du bord de la route
- Ne vous installez ni en sortie de virage (sans visibilité), ni dans les descentes des cols
- N'allez jamais au-devant des coureurs ; ne courez pas à leurs côtés même pour les encourager
- Après le passage de la course, respectez les consignes des forces de gendarmerie afin que la dispersion du public s'effectue dans les meilleures conditions et ne cherchez pas à emprunter une voie avant sa réouverture
- Respectez l'environnement ; ne jetez pas de détrit